

# Lettre d'information

## Confinement



Mise à jour du 12 novembre 2020



**EDITO** Chères Buxerolloises, chers Buxerollois,

J'espère d'abord **que vous êtes toutes et tous en bonne santé. Je vous invite à respecter les règles sanitaires.**

Il nous a semblé essentiel de vous adresser cette lettre avec **les informations utiles** dont vous pouvez avoir besoin.

Les agents de la commune assurent leurs missions au quotidien en télétravail ou sur le terrain. Je les remercie de leur engagement. Les services de la mairie sont joignables aux horaires habituels sauf en cas de durcissement des règles du confinement.

J'exprime **ma reconnaissance et mon soutien à celles et ceux qui sont engagé-e-s pour combattre la maladie** et accompagner ceux qu'elle touche.

Comme vous pourrez le lire, nous portons une attention particulière à destination des personnes fragiles et / ou isolées. **Être à l'écoute de chacun est plus que jamais aujourd'hui nécessaire !**

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, **soyez assuré-e-s de notre mobilisation dans ces circonstances exceptionnelles.** Nous vivons une période difficile. Il y aura des jours meilleurs où nous pourrons nous retrouver.

Bien sincèrement,

Gérald BLANCHARD, votre Maire

### Les numéros utiles

**Vous êtes retraité-e et/ou handicapé-e et désirez un portage de repas à domicile ou bénéficiaire d'un service d'aide à domicile** - Dans la limite des possibilités actuelles Centre Communal d'Action Sociale de Buxerolles (CCAS)

05 49 38 38 52

**Vous vous sentez isolé-e et souhaitez être contacté-e régulièrement**

- CCAS de Buxerolles
- CIF-SP (*association de bénévoles pour lutter contre l'isolement*) / MONALISA

05 49 38 38 52

05 49 37 07 78

**Vous rencontrez des difficultés alimentaires**

- Pour obtenir un accès à l'épicerie solidaire "Fleur de Buis", contactez les assistantes sociales à la Maison de la solidarité de Jaunay-Marigny
- Vous avez déjà eu ou vous avez déjà un accès à l'épicerie solidaire "Fleur de Buis", contactez le CCAS de Buxerolles

05 49 00 43 49

05 49 38 00 11

**Vous rencontrez des difficultés financières, sociales ou familiales**

Maison de la Solidarité de Jaunay-Marigny pour obtenir un rendez-vous avec une assistante sociale à la permanence de Buxerolles

05 49 00 43 49

**Vous rencontrez des problèmes de mobilité (rendez-vous médicaux, courses, etc...)**

Le transport solidaire du CIF-SP (*association de bénévoles pour lutter contre l'isolement*)

05 49 37 07 78

**Vous subissez des violences conjugales** (appel gratuit, anonyme)

39 19

**Allô enfance en danger**

119

**Sos amitié**

05 49 45 71 71

**Vous souhaitez apporter votre aide en devenant bénévole**

- CIF-SP (*association de bénévoles pour lutter contre l'isolement*)
- CCAS de Buxerolles

05 49 37 07 78

05 49 38 38 52

COVID-19

Tous les services de la Mairie restent accessibles par téléphone ou mail  
05 49 38 38 49 - [contact@buxerolles.fr](mailto:contact@buxerolles.fr)



# CCAS

## En cette période difficile, tous solidaires !

**Le Centre Communal d'Action Sociale de Buxerolles se tient à votre disposition, pour tout renseignement, contactez le 05 49 38 00 11**

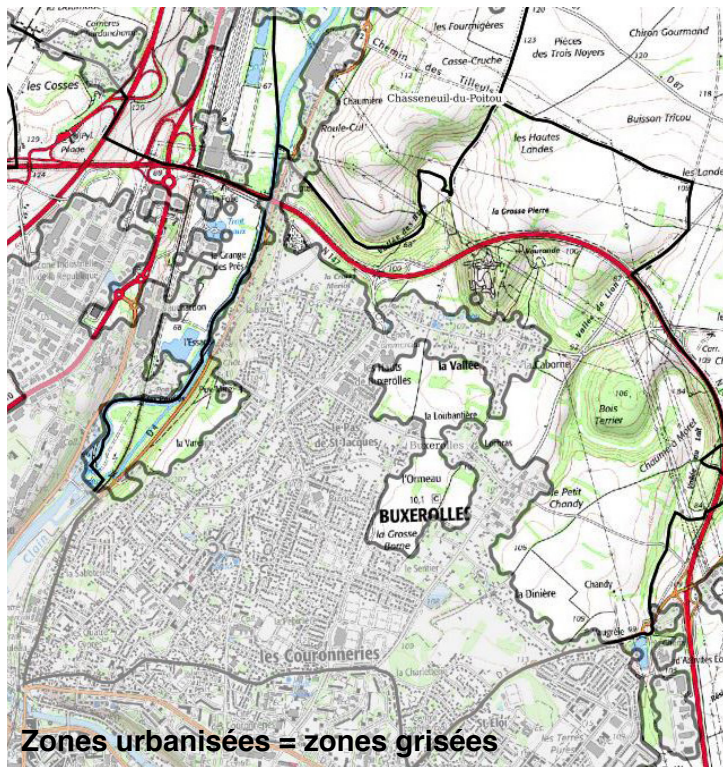
Vous êtes aide à domicile et vous êtes disponible pour travailler auprès des personnes âgées et/ou handicapées, contactez le service aide à domicile ou envoyez votre CV et une lettre de motivation à [ressources.humaines@buxerolles.fr](mailto:ressources.humaines@buxerolles.fr).

Le Maire, Président du CCAS, a souhaité que les élus du Conseil municipal fassent un don correspondant à 10 % d'un trimestre de leurs indemnités au CCAS et que cette somme soit reversée, sous forme de subvention, à l'épicerie solidaire « Fleur de Buis ».

Le don d'un montant de 2 865,67 € a été versé début novembre par le CCAS.

**Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté à Buxerolles : faites un don au CCAS et bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% de la somme versée.**

Modalités pratiques, contactez le 05 49 38 00 11.



**Zones urbanisées = zones grisées**

## Port du masque obligatoire dans les zones urbanisées

Madame la préfète de la Vienne a, par arrêté, imposé le port du masque pour les personnes de plus de 11 ans, dans toutes les zones urbanisées du département.

Cette obligation ne s'applique pas :

- aux cyclistes,
- aux personnes pratiquant une activité physique,
- aux personnes en situation de handicap, munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et respectant les autres mesures sanitaires (notamment la distanciation physique),
- dans les zones non urbanisées de la commune (bordure du Clain, Vallées sèches).

**Pensons les uns aux autres,  
protégeons nous collectivement,  
respectons ces règles !**



## Port du masque pour les élèves à partir de 6 ans

Suite à la décision gouvernementale déclarant le port du masque obligatoire pour les élèves de 6 ans et plus, la commune de Buxerolles a décidé de fournir les masques aux enfants de nos deux écoles élémentaires. Ces derniers sont fabriqués par des bénévoles à partir des masques du Conseil Départemental, fournis à la commune lors du premier confinement. La mairie fournit les masques et les élastiques aux couturiers et couturières bénévoles qui les retouchent à leur domicile afin de les adapter aux visages des enfants. Les masques seront ensuite remis aux deux écoles par l'intermédiaire des enseignants.

Si vous souhaitez participer à la confection des masques, vous pouvez joindre Fanchon Brebion et Lucile Bodart au 07.89.83.62.23 ou par mail à [l.bodart@buxerolles.fr](mailto:l.bodart@buxerolles.fr). Des permanences sont tenues tous les jours de 10h à 12h ou sur rendez-vous si nécessaire.



**Protégez-vous contre la grippe, faites-vous vacciner !**

# Services, commerces et restaurants Buxerollois ouverts

plus d'informations sur [buxerolles.fr](http://buxerolles.fr)

Dans cette période de confinement, les professionnels de santé, évidemment, mais aussi les acteurs économiques Buxerollois, restent à votre disposition (parfois sous des formes différentes pour la restauration). Les artisans poursuivent également leur activité.

Plus que jamais, il faut soutenir notre économie locale. Une pensée à nos commerces locaux qui ne sont pas autorisés à ouvrir.

## Pharmacies

du Planty  
de l'Hôtel de Ville  
des Deux Communes  
Gilles (fermeture le samedi à 18h)

Ouverts aux  
horaires habituels

## Alimentation

### Supermarchés

E.Leclerc  
Super U  
Lidl

Ouverts aux  
horaires habituels

### Boulangeries

Champigny  
Leroy  
Banette  
Les Gourmandises

Ouverts aux  
horaires habituels

### Divers

Marché jeudi matin  
AmiCavement Vôte

Ouverts

le jeudi de 18h à 19h  
le mardi de 16h à 18h

l'AMAP ciboulette (parking Mairie)  
Drive solidaire (parking ancien Intermarché)  
contact : [e.pasquet@buxerolles.fr](mailto:e.pasquet@buxerolles.fr)

## Tabac/presse

Maison de la Presse  
Le Saint Jacques  
La Résistance

Ouverts aux  
horaires habituels

## Divers

Banques  
Agences immobilières  
Opticien VISUAL  
Sécuritest  
Carrosserie AD CJC

fermés au public  
ouverts sur RDV

Ouverts

## Restaurants

Le Sultan Drive  
Baïla Pizza  
Le Poidou  
Casa Giovanni  
Kebab Place Castors

Ouverts en vente  
à emporter

**Vous souhaitez signaler votre ouverture :**  
[contact@buxerolles.fr](mailto:contact@buxerolles.fr) et sur [buxerolles.fr](http://buxerolles.fr)

## EPICERIE SOLIDAIRE

Ouverture tous les 15 jours à partir du 18 novembre :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Organisation en drive : les clients choisissent les produits désirés sur catalogue et un vendeur viendra à leur rencontre à l'extérieur avec leur panier.

Pour une première demande, contactez la Maison de la Solidarité de Jaunay-Marigny : 05 49 00 43 49  
La friperie reste malheureusement fermée pendant cette période.

**La Maison des Projets est fermée mais poursuit ses activités.**

L'accueil téléphonique est assuré tous les jours  
de la semaine de 14h00 à 17h00 au

05 49 01 05 89 - [accueil@maisondesprojets-csc86.org](mailto:accueil@maisondesprojets-csc86.org).

## RESTONS EN CONTACT

- Le dispositif ACTU SMS, mis en place par la mairie, est opérationnel. Il sera utilisé pour communiquer les informations urgentes. Pour vous inscrire rendez-vous sur [buxerolles.fr](http://buxerolles.fr) ou à l'accueil de la mairie.
- Le site de la Mairie, [buxerolles.fr](http://buxerolles.fr), est mis à jour quotidiennement, consultez-le.

## OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

○ Lors du premier confinement, le Bureau de Poste avait fait l'objet d'une fermeture totale. Nous sommes intervenus auprès de la Direction de la Poste pour éviter une nouvelle fois cette situation. Des fermetures ponctuelles pourront néanmoins intervenir dans les prochaines semaines en cas de contamination du personnel ou de cas contacts. La Poste est un service essentiel.

## FONDS D'INTERVENTION À DESTINATION DES ENTREPRISES

○ Grand Poitiers soutient ses acteurs économiques avec des aides pour maintenir et développer l'activité de notre territoire.










Ce sont en tout 4 aides qui sont à disposition des TPE/PME et des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire. L'objectif est de soulager la trésorerie en cas de difficultés conjoncturelles et de soutenir l'investissement nécessaire à la relance de l'activité.

Ces aides sont parfois complémentaires des aides de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine ou d'autres organismes. **Info sur [grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)**

# Le point sur les services de la Ville et de Grand Poitiers

N'oubliez pas le port du masque et l'attestation



	<b>Accueil et renseignements</b>	Accueil de la mairie Urbanisme	Sur RDV	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>CCAS</b>	Aide à domicile et portage de repas Action sociale		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Enfance Jeunesse</b>	Crèche et écoles Périscolaire, extrascolaire, restauration Relais d'Assistants Maternelles	Sur RDV	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Loisirs</b>	Bibliothèque Piscine, stade (Grand Poitiers) City stade, aires de jeux Parcs, jardins	Sur Réservation A emporter	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Services techniques</b>	Espaces verts et propreté urbaine		<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Cimetière</b>	Visites		<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Mobilité</b>	Vitalis (Grand Poitiers)		<input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Gestion des déchets</b>	Ramassage (Grand Poitiers) Déchetteries (Grand Poitiers)	Aux jours habituels	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Marché</b>	Jeudi matin Place des castors		<input checked="" type="checkbox"/>